

Le SNUipp-  
FSU  
du LOT :

Une équipe  
avec vous

Sur tous les  
fronts

Dynamique

Volontaire

Renouvelée

**NOUVEAU !** Le vote sera électronique !



Finis le bulletin de vote glissé dans l'enveloppe, le ministère a décidé que le vote s'effectuera par Internet. Cela entraîne de nouvelles modalités.

**MODE D'EMPLOI**



**1 - vérifiez que vous êtes inscrit sur les listes électorales**  
Les listes doivent être affichées sur les lieux de travail et sont visibles sur le portail élections sur le site du ministère à partir du 20 septembre. Vérifiez que vous êtes bien sur les listes des différents scrutins (Comité Technique Académique et suivant votre situation CAPD, CAPN, CCP).

**2 - identifiant et mot de passe : le droit de voter !**  
Vous allez être destinataire d'un identifiant à partir du 14 septembre. Si vous êtes affecté dans une école, un établissement ou un service, il vous sera remis sous pli cacheté contre émargement. Sinon, il vous sera adressé à votre adresse personnelle. Il sera également possible, en cas de non réception ou de perte, de s'en procurer un sur le portail élections du ministère jusqu'au 12 octobre à 8h. Avec cet identifiant, votre NUMEN et votre n° de département de naissance figurant sur votre n° de sécurité sociale, vous pourrez à tout moment récupérer votre mot de passe sur le portail élections du ministère. Cet identifiant et ce mot de passe sont indispensables pour pouvoir voter.

**3 - votez !**  
Muni de votre identifiant et de votre mot de passe, connectez vous sur le portail élections à l'adresse <http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>

- Identifiez-vous
- Choisissez le scrutin
- Cochez la liste FSU ou SNUipp pour les CAP
- Validez votre choix en cliquant VOTER
- Vérifiez que vous avez bien choisi la liste FSU
- Confirmez votre choix
- Vous disposez ensuite de votre reçu, preuve que votre vote a été pris en compte.
- Ensuite, effectuez les votes aux autres scrutins (Comité Technique Académique et suivant votre situation CAPD, CAPN, CCP)

ATTENTION ! si vous n'avez pas le reçu, il faut voter à nouveau.

Dès maintenant, découvrez la présentation des modalités de vote et testez la configuration de votre ordinateur sur le portail des élections <http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>

Plus d'informations et présentation détaillée sur le site du SNUipp- FSU  
[www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)

**SNUipp 46** 80, Rue des Jardiniers 46000 Cahors ☎ 05 65 22 12 79 ☎ 05 65 22 15 28  
<http://46.snuipp.fr> mel: [snu46@snuipp.fr](mailto:snu46@snuipp.fr) Directeur de la publication : Yves Mespoullhé -Fontgrumel - 46220  
Prayssac Imprimé par nos soins Prix 0,50 € N° ISSN :1241-3542 N° CPPAP : 0407 s 07301

N° 87 suppl 1 sept 2011 trimestriel

Déposé le 13 sept. 2011

**27 septembre :**  
FSU, UNSA, CGT, CFDT avec le soutien de la FCPE :  
Grève unitaire pour des moyens pour l'école.  
**Rassemblement à 10h 30**  
**Place F. Mitterrand à Cahors**  
**Audience auprès de l'IA**

Lundi 3 octobre à 20h30  
Cinéma Charles Boyer ( Figeac)

La FSU en coopération avec le centre culturel intercommunal de Figeac vous invite à la projection du film :  
«mon père est femme de ménage».

**Cette projection sera suivie d'un débat :**  
**« L'école pour quoi faire »**



**Réunion Information Syndicale :**  
**Mercredi 5 octobre : 9h à 12h**  
Cahors IUFM  
**Etre enseignant aujourd'hui !**  
( voir page 2 et 3 )

**Sommaire**  
Page 1 : Grève Unitaire le 27  
Page 2 : Directeurs surcharge, RIS du 5 octobre  
Page 3 : Meirieu, rapport OCDE  
Page 4 : Elections paritaires

<http://46.snuipp.fr>

**Notre métier ?**  
**la réussite de tous,**



**sans concessions !**

**Pour l'école, on ne doit pas se priver.**



# Métier

Direction d'école : je fais quand j'ai le temps



L'idée est de ne pas refuser de faire ce qui est demandé mais de faire ce qui est possible pour chaque directeur et chaque équipe avec le temps et les moyens qui nous sont donnés. Il est grand temps de démontrer à l'administration qu'il n'est pas toujours possible de faire en temps et en heure ce qui est demandé.

**Je fais quand j'ai le temps.**  
Voici une proposition de mail qui pourrait systématiquement être envoyée aux IEN ou Inspection Académique:

## M. l'Inspecteur

**Vous me demandez de vous renvoyer tel compte-rendu, document, tableau... pour telle date. Je vous informe que je n'ai malheureusement pas encore eu le temps nécessaire pour satisfaire votre demande, mais je m'engage à vous le faire parvenir lorsque je trouverai le temps.**  
**En effet notre école ne bénéficie plus d'aide administrative et son fonctionnement s'en trouve fortement pénalisé.**

**Pourquoi pas une "grève administrative" ou un « blocage administratif » ?** Parce qu'on sait comment la précédente s'est terminée, après plusieurs années: plus que les "avancées" obtenues, ce sont davantage les menaces de retrait partiel de salaire et la lassitude qui ont mis fin à l'action... Pas question de remettre les collègues dans pareille position, d'autant plus que face à un pouvoir autoritaire, les menaces ne tarderaient pas.  
**Concrètement, cela veut dire quoi ?** Pour ne pas exposer inutilement nos collègues, on ne leur demande pas de camper sur une position de refus des tâches administratives, mais de les accomplir quand ils auront le temps de le faire! Face à une demande des IEN ou de l'IA, si le travail n'a pas pu être fait, on répond: "je n'ai pas eu le temps, je le ferai quand je pourrai".  
**Pourquoi pas une action unitaire ?** Parce que, sans concertation intersyndicale, le SE a choisi et annoncé un autre mode d'action dans lequel il avait visiblement la volonté de se lancer seul. Le Sgen-CFDT et le SNUipp ont proposé au Se-Unsa de s'associer localement – dans la durée – mais le refus a été très clair. Cette période actuelle de campagne électorale des représentants des personnels (mi-octobre 2011) ne doit pas provoquer des cavaliers seuls mais plutôt favoriser l'unité pour faire avancer ce dossier central qu'est la direction d'école !



## Réunion d'info syndicale : le 5 octobre à l'IUFM de Cahors : Etre enseignant aujourd'hui

Depuis la début de l'année scolaire 2010-2011 le SNUipp /FSU se penche sur le métier enseignant. Bousculé par les dernières réformes, interrogé par le comportement des élèves, sollicité par leurs résultats, ce métier change, se transforme. Etre enseignant en 2011 n'est pas la même chose qu'être enseignant en 1990.  
**Comment vivez-vous le métier ? Quelles sont vos interrogations ? Vos craintes ? Vos plaisirs ? Venez nous le dire lors de la RIS du 5 oct. à Cahors.**

Vous trouverez dans ce numéro une enquête sur le métier. Retournez-nous la remplie avec l'enveloppe T.

*Si le métier est plus difficile aujourd'hui, c'est parce qu'on est plus ambitieux. C'est la première fois dans l'histoire que tous les enfants de France accèdent au plus haut niveau de scolarité. C'est tout à notre honneur. Les problèmes qui jaillissent ne sont que le revers de nos ambitions.*

*A l'origine de ces problèmes : le fait que l'Ecole en tant qu'institution soit en train de se fragiliser car ce qui domine aujourd'hui c'est la recherche des intérêts individuels au détriment de l'application des valeurs.*

*L'école n'est pas un service, c'est une institution. La qualité d'un service se mesure à la satisfaction de ses usagers; la qualité d'une institution se mesure à sa capacité d'incarner des valeurs qui font la République : réflexion collective sur le bien commun, permettre l'émergence du bien commun... La loi ne punit pas, elle autorise ; c'est la faute qui exclue. Or nombreux sont les jeunes qui renversent le rapport : ils considèrent que s'il y a faute c'est la loi elle-même qui les exclue. L'école ne délégitime pas la croyance ; son rôle est de distinguer le croire du savoir tout en respectant les croyances de chacun. Le*

Comment participer à la R.I.S

**Elle est ouverte à tout le monde ( syndiqués, non syndiqués ) Elle est sur le temps de travail : par exemple vous pouvez la décompter des heures de la journée de solidarité ( nous avons l'accord de l'IA ). Il suffit de prévenir votre IEN que vous participerez à la RIS (un certificat de présence vous sera remis).**



*rôle de l'école est de permettre à chacun de prendre conscience que certaines de ses idées relèvent de la croyance. L'école est le lieu où il est plus important de comprendre que de réussir. L'école n'est pas une entreprise. A l'école, la formation est plus importante que la production : lorsqu'on acquiert un apprentissage, on peut l'utiliser bien des années après, par contre, trente ans après on n'a pas gardé tous les devoirs qu'on on a dû effectuer pour permettre cet apprentissage... Aujourd'hui, l'esprit qui prévaut dans l'éducation nous vient des lumières et de l'idée rousseauiste selon laquelle le caractère spécifiquement humain est la capacité de se perfectionner. A ce titre, tous les hommes sont éducatibles. Une fonction organique de l'école est sa fonction politique c'est-à-dire démocratique : elle permet d'instituer le vivre ensemble et les lois qui s'apprennent. Il existe un lien co-substantiel entre la démocratie et l'école. L'impérieux devoir de l'école est de dire à l'enfant : « tu n'es pas le roi » ; « tes caprices ne font pas la loi » Les savoirs de l'école ne doivent pas se calquer sur les savoirs de la vie. L'école a une fonction de résistance face à la crétinisation de la télévision.*

## Modèle de lettre à l'IEN :

Conformément à l'article 5 du décret du 28 mai 1982, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale du .....organisée par le SNUipp-FSU du LOT à ..... de ..... à .....

*Faire l'école c'est créer un lieu avec ses règles, ses exigences, lieu qui n'a pas à rougir de la résistance à ce qui nous entoure. Contre la crétinisation des médias, il n'a jamais été aussi urgent d'enseigner puisque le savoir unit et libère les hommes. Pourquoi le jeune s'assujettit-il à l'autorité du caïd et pas à l'autorité du professeur et des parents ? parce que le caïd lui apporte quelque chose : il l'éloigne de sa solitude. L'école est un lieu d'exigence.*

*Philippe Meirieu, qui a été victime d'un faux procès, rectifie : il n'a, dit-il, jamais sous-estimé les savoirs : enseigner c'est être respectueux des programmes mais également des intérêts des élèves. (c'est là que le bât blesse !...)*  
*Après une question de la salle qui sous entend que l'école est prisonnière du parti qui gouverne, Philippe Meirieu plaide pour un conseil constitutionnel de l'école. L'école est la condition a priori de la démocratie. Le métier de professeur nous oblige au quotidien à faire advenir de l'humanité. C'est et ce sera le métier de l'invention en permettant aux autres de s'inventer.*

## L'OCDE vient de publier un rapport « Construire une profession enseignante de haute qualité »

Le rapport décrit un certain nombre de dispositifs adoptés dans certains pays de l'OCDE. Savoir ce qui se passe ailleurs est nécessaire pour comprendre d'où viennent certaines propositions, celles qui nous conviennent comme celles qui sont très éloignées du système français. Le rapport part du postulat qu'il va falloir trouver des enseignants et les garder. Pour rendre le métier attractif, il est possible d'envisager que le passage par l'enseignement ne soit qu'une première carrière ou qu'un moment de la carrière, qu'on puisse le quitter et y revenir, ou qu'il ne représente qu'un temps partiel et partagé de son activité. Une autre voie consiste à proposer des évolutions de métier avec des responsabilités différentes attachées à une évolution salariale. L'efficacité des enseignants doit être améliorée : l'enseignement doit être basé sur les résultats de la recherche et réactualisé, les « standards » et référentiels devant faire l'objet d'un consensus chez les enseignants. La formation continue, le travail en équipe, les observations dans sa classe et dans les autres classes sont

indispensables. Il existe des outils pour mesurer la progression des résultats des élèves et l'efficacité de l'enseignement. La confiance de l'administration est nécessaire pour que les enseignants se sentent soutenus et donc travaillent mieux. L'autonomie (des enseignants et des écoles) est un gage de cette confiance. L'évaluation entre dans ce cadre : auto-évaluation, évaluation par les pairs doivent être combinées avec une évaluation sur des critères acceptés par les enseignants : résultats des élèves, efficacité de l'enseignement, actions de formation, travail en équipe, relations avec les parents, implication dans la vie de l'école... Dans de nombreux pays l'augmentation salariale est subordonnée à la volonté d'accroître l'efficacité de son enseignement, en particulier en acquérant des certifications complémentaires. Cette augmentation se manifeste par un changement d'échelon, des primes, des possibilités de formations supplémentaires ou du temps libéré. Une réforme ne peut réussir que si les enseignants en sont partie prenante. Leur avis de professionnels et d'acteurs est primordiale et doit être pris en compte dans un véritable dialogue social.

*Actuellement dans l'OCDE, un enseignant sur six est à temps partiel, et même un tiers en Norvège et Suède, un sur deux en Allemagne (primaire) et aux Pays-Bas. En Finlande, la confiance de la société envers ses enseignants est très élevée. On a compris qu'ils étaient les mieux placés pour faire des propositions pour améliorer les résultats des élèves. Aux Etats-Unis, une certification a été créée en 1987 ( NBPTS : National board for professional teaching standards). Elle consiste en une dizaine d'évaluations à passer en un an, la tenue d'un portfolio, des vidéos de pratiques de classe, des exemples de travaux particuliers avec une mesure de leur impact, le travail en équipe... Aujourd'hui plus de 90 000 enseignants possèdent cette certification qui donne droit à un supplément de salaire dans 22 états et plus de 700 districts. En Suède le gouvernement fixe le salaire de départ et laisse à la direction de l'école et à l'enseignant la négociation annuelle sur le salaire de ce dernier.*